

COMMUNIQUE DE PRESSE

CLOSIA ORGANISE LA CESSION DE ARNEKE STORES

Créée en 1988 par le père du dirigeant actuel, M Laurent DHAINAUT, et implantée à Arnèke (59), ARNEKE STORES est spécialisée depuis l'origine dans la vente et la pose de portails, clôtures, pergolas et portes intérieures, essentiellement pour une clientèle de particuliers sur une zone d'intervention qui couvre la région Flandres des Hauts-de-France

Organisée par CLOSIA, cabinet spécialisé en cession-transmission d'entreprises, en particulier d'entreprises qui n'ont connues jusqu'ici que leur fondateur ou sa famille, aux côtés des conseils habituels des parties, Laurent DHAINAUT a souhaité organiser un processus de sélection et de rencontres d'Acquéreurs potentiels. Après plusieurs rencontres, c'est Antoine LOMBARD et son conjoint, Virginie BESNIER qui ont été choisis pour prendre sa succession à la tête d'ARNEKE STORES. Un dispositif d'accompagnement est prévu.

Diplômé de l'EDHEC, Antoine LOMBARD, 45 ans, a une longue expérience de chef de secteur et de business développer manager dans le secteur du bâtiment ou de secteurs proches.

Intervenants de l'opération :

- Cédants : LAURENT DHAINAUT FINANCES (M Laurent DHAINAUT)
- Acquéreur : SAS RENQUIERES (Monsieur Antoine LOMBARD et Madame Virginie BESNIER)
- Organisateur de l'opération: CLOSIA (Sylvain LECLERCQ)
- Conseil juridique du Cédant : EXIENDI (Maître Stéphanie CLAVEL-DELACOURT)
- Expert-comptable du Cédant : CHD (Michaël VANHOUTTE)
- Conseil juridique de l'Acquéreur : MAKE AVOCATS (Maître Marie QUENESSON)
- Audits d'acquisition: DM ASSOCIES (Nicolas DUHAMEL)

Le 06/04/2023

